



Le Conseil national pour le soin des animaux d'élevage (CNSAE) est une plateforme facilitant la communication et la collaboration entre tous les partenaires du secteur de l'élevage canadien dans le but de promouvoir le soin responsable des animaux d'élevage. Site Web :

www.nfacc.ca/Francais/default.aspx

Juin 2010 - Dans ce numéro :

- Mise à jour sur le dossier d'application du CNSAE au programme Agri-flexibilité

Participants du CNSAE

- Dossier d'Agriculture et Agroalimentaire (AAC, ACIA)
- Association canadienne des médecins vétérinaires
- Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires
- Association canadienne du bison
- Association des éleveurs de vison du Canada
- Canada Hippique Canadian
- Cattlemen Association (Association canadienne des éleveurs de bovins)
- Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles
- Conseil canadien du porc Conseil des viandes du Canada
- Conseils provinciaux pour les soins aux animaux d'élevage (AFAC, FACS, MFAC, OFAC)
- Fédération canadienne de l'agriculture
- Fédération canadienne du mouton
- Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux
- Gouvernements provinciaux
- Les Éleveurs de dindon du Canada
- Ontario Trucking Association (Association de camionnage de l'Ontario), Division des transporteurs de bestiaux
- Producteurs d'œufs du Canada
- Producteurs d'œufs d'incubation du Canada
- Producteurs de poulet du Canada
- Producteurs laitiers du Canada
- Représentant des chercheurs

Information au sujet du CNSAE - Mise à jour : Juin 2010

Le point sur l'application du CNSAE au programme Agri-flexibilité

Le ministre de l'Agriculture Gerry Ritz a annoncé l'approbation du financement du programme Agri-flexibilité au profit du CNSAE, *Répondre aux attentes du marché intérieur et international en matière de bien-être des animaux d'élevage* le vendredi 30 avril 2010 à l'Université de Guelph. Un montant pouvant atteindre 3,4 millions de dollars a été accordé par le biais du programme de financement Agri-flexibilité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Nous sommes à mettre les dernières touches à l'accord de contribution, qui devrait être en place avant la fin de juin, après quoi les travaux pourront réellement débuter.

Un comité directeur fournira des conseils et un soutien actif tout au long du projet. Le président et la directrice générale du CNSAE siègent au comité directeur, aux côtés de représentants de la Coalition canadienne pour la santé des animaux, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et de l'Agence canadienne d'inspection des animaux (ACIA).

Un plan de gestion de projet est en cours d'élaboration afin que les résultats escomptés de ce complexe projet puissent être atteints de manière efficace et efficiente que les ressources puissent être utilisées à bon escient.

Quatre principales activités assorties de livrables devront être achevées au plus tard le 31 décembre 2013 :

1. Codes de pratiques

Le plan d'activités prévoit la finalisation de cinq Codes de pratiques et la mise en route de trois autres Codes.

Quatre filières de production ont pris l'initiative d'actualiser leur Code de pratiques applicables aux soins et à la manipulation des animaux d'élevage selon le processus d'élaboration de Codes de pratiques du CNSAE :

- La Canadian Cattlemen's Association
- Le Conseil canadien du porc
- L'Association des éleveurs de vison du Canada
- Canada Hippique

Ces groupes s'affairent actuellement à constituer leurs comités d'élaboration de Code de pratiques, conformément au processus mis de l'avant par le CNSAE (consultable à l'adresse suivante : <http://nfacc.ca/Documents/Document-Item.aspx?id=113>)

L'association canadienne des éleveurs de renard a récemment manifesté de l'intérêt à mettre à jour son Code de pratiques. D'autres filières de production ont également manifesté un certain intérêt préliminaire.

2. Évaluation et assurance du produit

Le CNSAE a développé un modèle préliminaire d'évaluation du bien-être des animaux grâce à un financement passé du gouvernement fédéral. Le projet actuel, entrepris au titre du programme Agri-flexibilité, prévoit :

- La finalisation de la version préliminaire du modèle (deux ateliers sont prévus afin de faciliter ce processus);
- La mise à l'essai du modèle au moyen de la mise sur pied d'un programme d'évaluation des soins aux animaux dans une filière de production;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'analyse comparative qui fournir un moyen simple et crédible de mesurer l'amélioration du bien-être animal au profit des producteurs et des animaux.

3. Les yeux tournés sur les marchés

Deux conférences nationales sur le bien-être animal auront lieu en 2011 et 2013. Ces conférences porteront sur :

- Le processus d'élaboration du Code canadien (y compris la mise en valeur des secteurs qui ont révisé leur code ou qui sont en train de le faire);
- Le processus canadien d'évaluation / d'assurance du produit, y compris les résultats de l'analyse comparative;
- La sensibilisation des parties prenantes aux initiatives nationales et internationales liées à la protection des animaux qui peuvent avoir un impact sur les façons de faire et les marchés au Canada.

4. Le dilemme du bien-être animal en cas d'effondrement du marché – Cerner les lacunes et atténuer les risques

Un atelier à l'intention des parties prenantes sera organisé pour amorcer un débat sur les vulnérabilités potentielles du Canada en cas d'effondrement du marché et d'euthanasie massive des animaux. Les détails n'ont pas encore été finalisés, mais le but visé est d'animer une session qui permettra de dégager des mesures positives.

Le CNSAE et la CCSA sont occupés à mettre en place les ressources humaines nécessaires, par le biais de postes à contrat, pour mener à bien ce projet. Les avis de concours relatifs à ces postes contractuels sont affichés sur le site Web du CNSAE : (www.nfacc.ca).